

281. Arrêté du 30 octobre 1874 modifiant l'arrêté du 8 mai 1872 sur les indemnités de séjour ( <i>tarif y annexé</i> ).....	321
282. Arrêté du 30 octobre 1874 modifiant l'arrêté du 31 décembre 1869 qui autorise M. Pater à établir un barrage sur la rivière de Fautaua.....	322
283. Arrêté du 31 octobre 1874 rendant exécutoires les rôles supplémentaires des contributions personnelle, mobilière et des patentes.....	324
284. Arrêté du 31 octobre 1874 modifiant l'arrêté du 24 janvier 1874 sur les avances à faire à l'agent spécial des Tuamotu.....	324
285. Arrêté du 31 octobre 1874 portant dérogation à l'arrêté du 29 mai 1874 en faveur de M. Arundel.....	325
286. Arrêté du 31 octobre 1874 approuvant à titre définitif la concession provisoire faite au sieur Fréchar d.....	326
287 à 294. Nominations, mutations, etc.....	327

N° 271. — *CIRCULAIRE ministérielle du 13 mai 1874* (1<sup>re</sup> direction : Personnel; 3<sup>e</sup> bureau, 2<sup>e</sup> section : Justice maritime) *notifiant un décret complémentaire relatif aux titulaires de décorations ou de médailles* (décret y annexé).

Versailles, le 13 mai 1874.

MESSIEURS, — Par suite à ma circulaire du 24 du mois dernier, portant notification du règlement du 14 avril 1874 relatif à la discipline des membres de la Légion d'honneur, j'ai l'honneur de vous notifier un décret en date du 9 du courant, aux termes duquel les dispositions du règlement précité sont applicables aux décorés de la médaille militaire, aux titulaires des médailles commémoratives de diverses campagnes de guerre, ainsi qu'aux Français autorisés à porter des ordres étrangers.

Je ne puis que vous renouveler les recommandations qui font l'objet de mon instruction précitée et vous prier d'assurer l'envoi régulier, sous le présent timbre, des documents dont la transmission doit m'être faite, pour me mettre à même de satisfaire aux prescriptions du décret dont il s'agit.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies,*

Signé : D'HORNOY.

### ANNEXE.

*Décret du 9 mai 1874 portant application du règlement d'administration publique en date du 14 avril 1874 aux titulaires de décorations et de médailles commémoratives.*

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur la proposition du grand-chancelier de la Légion d'honneur;